

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2023



Le GAEC de Trevarn

LAURÉAT DU TERRITOIRE Elorn / Aulne - En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Agroforesterie

CATÉGORIE :
Gestion

LOCALISATION

Région Bretagne – Finistère (29)

Territoire : Bassins versants de l'Aulne et de l'Elorn – Saint-Urbain



Section : Agroforesterie
Catégorie : Gestion



FOCUS PROJET

Le GAEC de Trevarn – Elevage de vaches laitières

En 1996, Jean-François Glinec s'installe au GAEC de Trevarn avec son frère Olivier. Aujourd'hui ils exploitent 72 ha de SAU, dans une zone vallonnée, boisée, préservée du remembrement et bordée de 3 cours d'eau. D'une ferme laitière conventionnelle et intensive à leurs débuts, ils sont passés petit à petit à un système extensif, avec 100% de prairies permanentes, en AB. Leurs 70 vaches laitières, rustiques et croisées, sont conduites en vèlages groupés.

Les deux frères ont permis à 3 jeunes de s'installer sur la ferme en investissant dans la rénovation de bâtiments inutilisés de l'exploitation. 2013 : création d'une micro-ferme maraichère sur 1,5 ha; 2015 : création d'une micro-brasserie; 2020 création d'une fromagerie. 20 % de la production du GAEC est vendue en direct à la fromagerie de la ferme, le reste est vendu en laiterie.

Les objectifs des agriculteurs sont clairs : être autonomes, créer du lien, faire du village de Trevarn un lieu de rencontres et d'échanges. Au fil du temps les éleveurs ont tissé des liens étroits avec le monde des naturalistes : « Bretagne Vivante », le « Groupe Mammalogique Breton », des organismes tels le Parc Naturel Régional d'Armorique, le Syndicat de bassin de l'Elorn, quelques liens avec l'INRAE et l'IUEM (Institut Universitaire de la Mer). C'est, en plus de leur intérêt pour la nature et des 25 ans de bénévolat de Jean-François au Conservatoire Botanique National de Brest, ce qui les a conduits à l'agroforesterie, à chercher à préserver le paysage, à conserver la biodiversité et à la diversifier au sein de leur exploitation. Les deux éleveurs voient leur ferme comme un écosystème productif et adaptent leur travail à la végétation présente, aux saisons et aux potentialités de leurs terres.



STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES

Syndicat de Bassin de l'Elorn (SBE)



Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Aulne (EPAGA)



CONTACT:

Chloé FICHAUT
chloe.fichaut@bassin-elorn.fr
07 78 88 77 33



LE MOT DU LAURÉAT

« Revenir à des pratiques ancestrales est finalement une action ultra-moderne. »

Jean-François GLINEC



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Leur désir de témoigner – former – se former – transmettre. Plus qu'une force c'est un Leitmotiv !
- Leur volonté de créer du lien, de fédérer, de rassembler. Les GLINEC n'ont pas intégré un réseau, ils l'ont créé.
- Leur capacité à adapter leur travail à la végétation présente, aux saisons, aux potentialités de leurs terres et de leurs animaux.
- Leur réel plaisir à entretenir le bocage



Les organisateurs du concours sur le Territoire de l'Aulne et de l'Elorn (Finistère - Région Bretagne) :

Le Syndicat de Bassin versant de l'Elorn

&

l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Aulne

Le SBE et l'EPAGA ont vocation à **faciliter la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau ainsi qu'à assurer la protection de la biodiversité et des milieux naturels sur leurs territoires**. Dans cette optique, nos structures, composées d'équipes pluridisciplinaires de terrain, mènent des actions transversales. Nos missions se déclinent notamment dans les thèmes suivants : animation agricole, milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides), Natura 2000, prévention des inondations, etc.

Le bocage joue également un rôle primordial dans la reconquête de la qualité de l'eau et la régulation des crues (fonction hydraulique, épuratrice et antiérosive), dans la préservation de la biodiversité, le maintien des corridors écologiques, la limitation du processus d'érosion des sols, etc. Ses multiples rôles sont aujourd'hui reconnus c'est pourquoi **nos deux syndicats travaillent à sa préservation et à sa reconstitution**. Nous mettons donc en place le programme Breizh Bocage sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif permet la création d'aménagements bocagers (talus planté, talus nu ou haie à plat) en espace agricole, dans un but principal de réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles. Depuis 2011, c'est près **de 90 kms de linéaire bocager** (haies, talus, et talus boisés) qui ont été créés ou restaurés chez 135 agriculteurs de ce territoire commun, avec une **moyenne de 7 kms de haies plantées** par an. Les deux syndicats s'impliquent encore un peu plus cette année dans la protection du bocage en participant pour la première fois au Concours Général des pratiques Agroécologiques Agroforesterie.

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

83

communes

Près de 300 000

habitants

1 636 km²

TYPOLOGIE D'AGRICULTURE ET DU BOCAGE :

Pays de bocage mais densité très variable selon les secteurs. Beaucoup ont été massivement victimes du remembrement.

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Élevage hors sol (porc, volaille) et élevage bovin. Assolement principalement composé de cultures fourragères et de céréales.